

WATER-POLO

Règlement universitaire

Saison 2024-2025

Composition de la Commission Mixte Nationale

FF Natation

Yann-Even GRALL (Direction technique nationale)

FF Sport U

Delphine REGEARD (Directrice Nationale Adjointe)

Sandra ROSSIGNOL (CentraleSupelec)

Franck JACQUEMIN (UT Troyes)

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des pré-engagements	Engagements définitifs et candidatures d'arbitres
N1 masculin	19 et 20 mars 2025 Grenoble	16 décembre 2024	21 février 2025
N2 masculin	19 et 20 mars 2025 Grenoble	16 décembre 2024	21 février 2025
Féminin	19 et 20 mars 2025 Grenoble	16 décembre 2024	21 février 2025

Préambule

Il nous semble important, par ce préambule et au regard des derniers CFU, de contextualiser nos choix d'organisation de cette compétition nationale.

Le championnat de France Universitaire de water-polo reste un championnat fragile, soumis aux aléas du nombre d'équipes qui souhaitent y participer.

Si notre fil rouge reste le plaisir de la pratique grâce à la rencontre d'étudiants d'horizons différents autour du water-polo, il nous semble opportun de proposer un championnat ouvert mais adapté à tous les niveaux.

En tenant compte des contraintes de disponibilités des bassins, différentes selon l'implantation du CFU, mais également du nombre d'équipe retenues, nous essaierons de trouver les meilleures formules de championnats pour une pratique optimale de toutes et tous.

Nous vous encourageons donc à mobiliser vos nageurs, nageuses, joueurs, joueuses, mais aussi à promouvoir cette activité auprès de vos voisins de campus, Ecoles ou Universités, pour créer une émulation autour du water-polo et permettre à ce championnat de continuer d'exister.

De ces constats, nous confirmons 3 propositions de compétitions :

- **N1**, une compétition pour des poloïstes évoluant prioritairement à un niveau fédéral national (Elite, N1, N2).
- **N2**, une compétition masculine accessible à tous, pouvant toutefois intégrer sous condition deux filles. Le niveau de jeu accepté ne doit pas être supérieur à la N3 FFN.
- **Un tournoi féminin**, ouvert à toute équipe féminine.

Lire attentivement les fiches pour avoir des précisions concernant chaque filière.

- Il va de soi que des non-licenciés FFN peuvent intégrer tous les collectifs.

Notre motivation est de développer la pratique de ce sport, de permettre à un nombre plus important d'équipes d'y participer. Nous mettons tout en œuvre pour que le water-polo universitaire, à l'image des autres sports collectifs, ait un rendez-vous national annuel.

CHAMPIONNAT DE FRANCE « NATIONAL 1 » MASCULIN

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

19 et 20 mars 2025
Grenoble

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme et une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Une équipe peut intégrer des joueuses qui ne seront pas autorisées à participer au championnat féminin, ni au championnat N2.

L'effectif maximum sur l'ensemble du tournoi est de 20 joueurs par équipe.

14 joueurs/joueuses seront autorisé(e)s sur la feuille de match.

Peuvent s'engager dans le championnat N1 :

- Une équipe composée d'étudiants appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de **l'AS concernée**.
- Une équipe composée de joueurs d'AS différentes de **même Ligue universitaire** avec accord écrit des AS concernées et du directeur de la Ligue du Sport U du site d'appartenance. Cette équipe portera le nom de **la Ligue concernée**. **Cet accord intervenant à la condition qu'aucun des joueurs concernés par l'équipe de Ligue n'ait déjà une équipe AS engagée dans le championnat N1.**

NB : Dès que l'équipe accueille **1 joueur/joueuse extérieur(e)**, elle est considérée comme une équipe de Ligue.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements : 16 décembre 2024

Engagements définitifs : 21 février 2025

Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 10 mars 2025.

Contact : croux@sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE « NATIONAL 2 » MASCULIN

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

19 et 20 mars 2025
Grenoble

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Le niveau de jeu des joueurs évoluant dans ce championnat N2 ne doit pas être supérieur à la N3 FFN.

La CMN se laisse le droit de traiter des cas particuliers **signalés au moment de la pré-inscription (décembre 2024)**.

Une équipe peut intégrer au maximum deux filles dont le niveau est **inférieur à la N1 FFN**. Les joueuses n'auront pas la possibilité d'évoluer dans le championnat féminin, ni dans le championnat N1 lors du CFU.

L'effectif maximum sur l'ensemble du tournoi est de 20 joueurs par équipe.
14 joueurs seront autorisés sur la feuille de match.

Aucun passage de joueur du championnat N1 au championnat N2 et inversement ne sera autorisé.

Peuvent s'engager dans le championnat N2 :

- Une équipe composée d'étudiants appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de **l'AS concernée**.
- Une équipe composée de joueurs d'AS différentes de **même Ligue universitaire** avec accord écrit des AS concernées et du directeur de la Ligue du Sport U du site d'appartenance. Cette équipe portera le nom de **la Ligue concernée**. **Cet accord intervenant à la condition qu'aucun des joueurs**

concernés par l'équipe de Ligue n'ait déjà une équipe AS engagée dans le championnat N2.

NB : Dès que l'équipe accueille **1 joueur/joueuse extérieur(e)**, elle est considérée comme une équipe de Ligue.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements : 16 décembre 2024

Engagements définitifs : 21 février 2025

Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 10 mars 2025.

Contact : croux@sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

19 et 20 mars 2025
Grenoble

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme et une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Les joueuses n'auront pas la possibilité d'évoluer dans le championnat N1, ni dans le championnat N2 lors du CFU.

Peuvent s'engager dans le championnat Féminin :

- Une équipe composée d'étudiantes appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de **l'AS concernée**.
- Une équipe composée de joueuses d'AS différentes de **même Ligue universitaire** avec accord écrit des AS concernées et du directeur de la Ligue du Sport U du site d'appartenance. Cette équipe portera le nom de **la Ligue concernée**. **Cet accord intervenant à la condition qu'aucune des joueuses concernées par l'équipe de Ligue n'ait déjà une équipe AS engagée dans le championnat féminin.**

NB : Dès que l'équipe accueille 1 joueuse extérieure elle est considérée comme une équipe de Ligue.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements : 16 décembre 2024
Engagements définitifs : 21 février 2025
Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 10 mars 2025.
Contact : croux@sport-u.com

RÈGLEMENTS

Règlement sportif :

C'est le règlement de la FINA qui fait foi, à l'exception de la composition d'équipe : le 14^{ème} joueur peut rentrer en remplacement de n'importe quel autre joueur.

Présence, à la réunion technique, obligatoire pour tous les responsables d'équipes et les arbitres.

Présence, à la cérémonie des récompenses, obligatoire pour les équipes récompensées et fortement souhaitée pour les autres.

Tous les matchs de la compétition doivent se terminer par un résultat acquis. Par conséquent en cas de parité à l'issue du temps réglementaire, une séance de 5 tirs aux buts devra être effectuée pour départager les deux équipes.

Sauf exception précisée dans l'organisation, les points seront décomptés de la façon suivante :

- 3 points pour un match gagné
- 2 points pour un match gagné après séance de tirs aux buts
- 1 point pour un match perdu après la séance de tirs aux buts
- 0 point pour un match perdu dans le temps réglementaire

En cas d'égalité à l'issue des phases de poule :

- Egalité à 2 équipes : le match particulier est pris en compte
- Egalité à 3 équipes : point-avantage (quotient buts marqués / buts encaissés)
En cas d'égalité au point-avantage on prend en compte le résultat obtenu contre l'équipe la mieux classée. Dans ce cas on prend en compte les critères dans l'ordre suivant :
 - Victoire ou défaite
 - Différence de buts
 - Nombre de buts marqués

Règlement disciplinaire :

Se référer au chapitre règlement intérieur.

En cas de litiges lors du championnat la commission des litiges se réunira et prendra sa décision.

La demande doit se faire par écrit auprès du DNA ou de son représentant.

Cas particulier : Toute attitude inappropriée de l'entraîneur sera sanctionnée par un carton rouge.

Lorsqu'un entraîneur est sanctionné d'un carton rouge, un pénalty est accordé à l'équipe adverse et l'entraîneur est suspendu pour le match suivant.

FORMATION

Pour la saison 2024-2025, la FFSU et la FFN souhaitent continuer à engager une formation des étudiants à l'arbitrage et aux fonctions d'officiels Waterpolo, en proposant différentes passerelles entre nos deux fédérations.

Pour information :

- Les compétences transversales reconnues :
 - CUA 1 est une compétence aux fonctions d'officiel B.
 - CUA 2 est une certification aux fonctions d'officiel B si le candidat-étudiant est possesseur de la licence FFN et est une étape dans le processus de formation d'officiel ;
 - CUA 3 est une compétence et certification d'officiel A. Il confère à l'étudiant le titre d'Arbitre régional.
- Mise en œuvre :
 - Les formateurs :
Les formateurs des CUA1 et CUA2 sont soit des enseignants, soit des formateurs territoriaux. Les enseignants bénéficieront d'une habilitation de la commission paritaire des arbitres et délégués waterpolo.

Le CUA3 est organisé sous la seule autorité de la commission paritaire FFN/water-polo qui mandate un formateur référent à l'occasion des championnats de France U.

- Le contenu de formations théoriques et pratiques et les examens :
 - CUA1 et CUA2 (partie officiel B) :
 - Un livret de formation sera remis au candidat. Il aura une validité de deux saisons universitaires à compter de la date de réussite à l'examen théorique.
 - La formation théorique s'adaptera au profil des candidats et pourra être réduite à 1 séquence, se concevoir en « distanciel ».
 - L'examen théorique est identique par sa forme et son contenu à l'examen FFN.
 - La formation pratique se fera à l'occasion d'entraînement ou lors de rencontres universitaires sous contrôle d'un référent FFSU, d'un arbitre A ou d'un officiel B/CUA 2 certifié.
 - L'examen pratique se déroulera dans les conditions identiques et suivra les mêmes procédures du dispositif FFN.
 - CUA2 et titre d'arbitre régional :
 - Les calendriers de compétitions FFSU au niveau de la ligue pourront autoriser la formation d'officiel A et d'un CUA2 et permettra l'acquisition du titre d'arbitre régional stagiaire ou régional.
 - La formation théorique s'adaptera au profil des candidats et pourra être réduite à 1 séquence, se concevoir en « distanciel ».
 - L'examen théorique est identique par sa forme et son contenu à l'examen FFN.
 - La formation pratique se fera à l'occasion d'entraînement ou rencontres FFSU régionales.
 - Les examens pratiques se dérouleront dans les conditions identiques et suivra les mêmes procédures du dispositif FFN.
 - CUA 3 :
 - Il est réservé aux étudiants ayant obtenu le CUA 2 et ayant fait acte de candidature auprès de la FFSU-CMN water-polo via leur direction de ligue ou de site.
 - Une session de formation théorique et supervision pratique s'organiseront lors du CFU annuel de water-polo. Les stagiaires CUA 3 auront fonction de délégués stagiaires ou arbitres stagiaires durant la compétition.
- Remarque : si les qualifications aux CFU nécessitent l'organisation de phases préliminaires de niveau de « conférence ». Celles-ci pourront être support à l'organisation de formation CUA 3.

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA

Championnat d'Europe Universitaire 2025 :

Le Championnat d'Europe Universitaire 2025 se déroulera à **Vukovar (Croatie) du 7 au 13 juillet 2025.**

L'équipe masculine, championne de France N1 2024 se verra proposer de participer au Championnat d'Europe des universités.

L'équipe féminine championne de France 2024 se verra proposer de participer au Championnat d'Europe des universités.

EUSA GAMES 2026 :

Les EUSA GAMES 2026 se dérouleront à **Salerne (Italie) en juillet 2026.**

L'équipe masculine, championne de France N1 2025 se verra proposer de participer aux EUSA GAMES 2026.

L'équipe féminine championne de France 2025 se verra proposer de participer aux EUSA GAMES 2026.

NB : Seules les équipes d'AS peuvent se voir proposer une participation au Championnat d'Europe Universitaire.

FISU

Les **Jeux Mondiaux Universitaires 2025 d'été** se dérouleront à **Duisburg (Allemagne)** du 17 au 26 juillet 2025.

Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition des équipes de France universitaires.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD

dregeard@sport-u.com

Chargé de missions sports - Clément ROUX

croux@sport-u.com

